



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet DAMA-REMORQUES À ANNEAU D'ATTELAGE	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60HP-17TRLR/B	Date 2019-08-26
Client Reference No. - N° de référence du client E60HP-17TRLR	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier hp923.E60HP-17TRLR	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-923-72969	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2017-06-08 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-03-31	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martin, Erik	Buyer Id - Id de l'acheteur hp923
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3318 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

CETTE MODIFICATION 002 EST ÉMISE AFIN DE MODIFIER LA DEMANDE D'ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT (DAMA) EN RÉFÉRENCE COMME SUIT :

RETIRER :

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les fournisseurs qui présentent un arrangement s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DAMA et acceptent les clauses et les conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement et du ou des contrats subséquents.

Le document 2008 (2017-04-27) Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services, sont incorporées par renvoi à la DAMA et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2008, Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

INSÉRER :

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les fournisseurs qui présentent un arrangement s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DAMA et acceptent les clauses et les conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement et du ou des contrats subséquents.

Le document 2008 (2019-03-04) Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services, sont incorporées par renvoi à la DAMA et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2008, Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

RETIRER :

PARTIE 6 – ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2020 (2017-04-04) Conditions générales - arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services, s'appliquent au présent arrangement en matière d'approvisionnement et en font partie intégrante.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement

Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est :

Nom : Erik Martin
Titre : Spécialiste en approvisionnement
Services publics et approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction : DTPLEP - Division « HP »
Adresse : Phase III, Place du Portage, 7A2,
11, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : 873-469-3318
Courriel : erik.martin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est responsable de l'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement, de son administration et de sa révision, s'il y a lieu.

6.8 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) les articles de l'arrangement en matière d'approvisionnement;
- b) les conditions générales 2020 (2017-09-21), Conditions générales - arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services
- c) Annexe « A », Description d'achat – Remorque à anneau d'attelage – datée du 2017-06-28;
- d) Appendice 1, Questionnaire de renseignements techniques – daté du 2017-06-28;
- e) Annexe « B », Rapport de situation trimestriel;
- f) l'arrangement du fournisseur daté du _____ (**à être inséré par SPAC**), tel que modifié le _____ (**à être inséré par SPAC**).

B. DEMANDE DE SOUMISSIONS

6.1 Documents de demande de soumissions

Le Canada utilisera le modèle de demande de soumissions à l'Annexe « C ». La version la plus récente du modèle et des termes et conditions sera utilisée au moment de la demande de soumission. Une copie est disponible auprès du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement mentionné dans la Partie 6.

6.2 Processus de demande de soumissions

- 6.2.1** Des demandes de soumissions seront émises pour des besoins spécifiques dans le cadre de l'AMA parmi les fournisseurs pré-qualifiés auxquels un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) aura préalablement été émis dans le cadre de la DAMA E60HP-17TRLR/A et E60HP-17TRLR/B.
- 6.2.2** Les demandes de soumissions seront disponibles par l'entremise du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).
- 6.2.3** Les utilisateurs désignés de l'arrangement en matière d'approvisionnement seront responsables des processus de demande de sollicitation et l'octroi de contrats individuels pour les besoins n'excédant pas la valeur de 400 000 \$ (incluant les taxes applicables). SPAC sera responsable des processus de demande de sollicitation et l'octroi de contrats individuels dont la valeur excède 400 000 \$ (incluant les taxes applicables).
- 6.2.4** Les formulaires électroniques suivants doivent être utilisés pour la première page de la demande de soumissions et la première page du contrat subséquent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Web Catalogue de formulaires (http://publiservice-app.tpsgc-pwgsc.gc.ca/forms/text/search_for_forms-f.html).

PWGSC-TPSGC 9400-3, Demande de soumissions
PWGSC-TPSGC 9400-4, Contrat

C. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Général

Les conditions de tout contrat attribué en vertu de l'arrangement en matière d'approvisionnement seront en conformité avec les clauses du contrat subséquent faisant partie de la demande de soumissions.

Pour tout contrat attribué en utilisant le modèle, les conditions générales 2010A (2016-04-04) s'appliqueront au contrat subséquent.

La version la plus récente du modèle et des termes et conditions sera utilisée au moment de la demande de soumission. Une copie est disponible auprès du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement mentionné dans la Partie 6.

INSÉRER :

PARTIE 6 – ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

B. ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2020 (2017-09-21) Conditions générales - arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services, s'appliquent au présent arrangement en matière d'approvisionnement et en font partie intégrante.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement

Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est :

Nom : Erik Martin
Titre : Spécialiste en approvisionnement
Services publics et approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction : DTPLEP - Division « HP »
Adresse : 140 rue O'Connor, Ottawa (ON) K1A 0R5
Téléphone : 613-296-7863
Courriel : erik.martin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est responsable de l'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement, de son administration et de sa révision, s'il y a lieu.

6.8 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) les articles de l'arrangement en matière d'approvisionnement;
- b) les conditions générales 2020 (2017-09-21), Conditions générales - arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services
- c) Annexe « A », Description d'achat – Remorque à anneau d'attelage – datée du 2017-06-28;
- d) Appendice 1, Questionnaire de renseignements techniques – daté du 2017-06-28;
- e) Annexe « B », Rapport de situation trimestriel;
- f) l'arrangement du fournisseur daté du _____ (*à être inséré par SPAC*), tel que modifié le _____ (*à être inséré par SPAC*).

B. DEMANDE DE SOUMISSIONS

6.1 Documents de demande de soumissions

Le Canada utilisera la version du modèle de demande de soumissions et des termes et conditions la plus récente au moment de la demande de soumission. Une copie est disponible sur le site de l'Application sur les offres à commande et les arrangements en matière d'approvisionnement sous «Éléments supplémentaires» ou auprès du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement mentionné dans la **Partie 6 – 6.5 Responsables**.

6.2 Processus de demande de soumissions

6.2.1 Des demandes de soumissions seront émises pour des besoins spécifiques dans le cadre de l'AMA parmi les fournisseurs pré-qualifiés auxquels un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) aura préalablement été émis dans le cadre de la DAMA E60HP-17TRLR/A et E60HP-17TRLR/B.

6.2.2 Les demandes de soumissions seront disponibles par l'entremise du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).

6.2.3 a) Le ministère de la Défense nationale aura la capacité de mener à terme le processus de demande de soumissions et l'attribution des contrats pour les besoins dont la valeur n'excède pas 5 000 000 \$ (taxes applicables incluses) à condition qu'ils aient la délégation de pouvoir.

b) Tous les autres utilisateurs identifiés auront la capacité de mener à terme le processus de demande de soumissions et l'attribution des contrats pour les besoins dont la valeur n'excède pas 400 000 \$ (taxes applicables incluses) à condition qu'ils aient la délégation de pouvoir.

c) TPSGC se chargera du processus de demande de soumissions et de l'attribution des marchés pour les besoins dont la valeur excède le montant indiqué ci-dessus.

6.2.4 Les formulaires électroniques suivants doivent être utilisés pour la première page de la demande de soumissions et la première page du contrat subséquent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Web Catalogue de formulaires (http://publiservice-app.tpsgc-pwgsc.gc.ca/forms/text/search_for_forms-f.html).

PWGSC-TPSGC 9400-3, Demande de soumissions
PWGSC-TPSGC 9400-4, Contrat

C. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Général

Les conditions de tout contrat attribué en vertu de l'arrangement en matière d'approvisionnement seront en conformité avec les clauses du contrat subséquent faisant partie de la demande de soumissions.

Pour tout contrat attribué en utilisant le modèle, les conditions générales 2010A (2018-06-21) s'appliqueront au contrat subséquent.

Le Canada utilisera la version du modèle de demande de soumissions et des termes et conditions la plus récente au moment de la demande de soumission. Une copie est disponible sur le site de l'Application sur les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement sous «Éléments

N° de l'invitation- Sollicitation No.
E60HP-17TRLR/B

N° de la modif.- Amd. No.
002

Id de l'acheteur- Buyer ID
HP923

supplémentaires» ou auprès du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement mentionné dans la **Partie 6 – 6.5 Responsables**.

TOUS LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.